



# ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2021

## ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

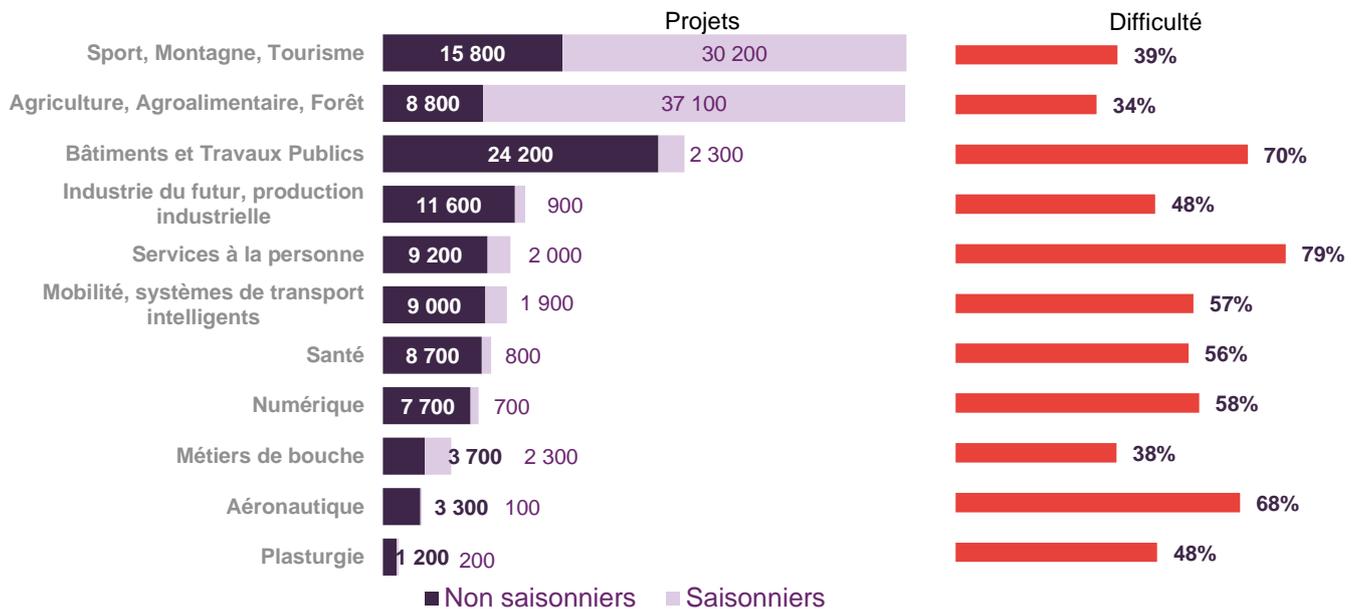
### AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, FORÊT

**AVERTISSEMENT :** Les résultats de cette étude reposent sur les réponses des employeurs fin 2020 quant à leurs intentions d'embauche et leurs difficultés de recrutement anticipées pour 2021. Ces résultats ne prennent pas en compte les effets non anticipés de la crise du coronavirus. Les impacts de cette crise peuvent affecter à la fois le nombre de projets de recrutement et les difficultés rencontrées.

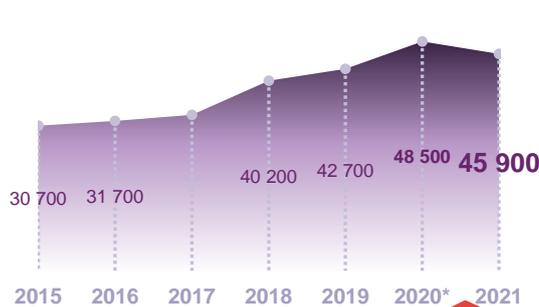


Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), des domaines d'excellence ont été identifiés comme prioritaires en Auvergne-Rhône-Alpes (forts besoins ou difficultés élevées de recrutement, secteurs innovants ou stratégiques). Des parcours types sont proposés aux publics cibles du PIC pour les orienter vers ces secteurs porteurs. A noter : le domaine Nucléaire n'a pas été traité faute de données suffisantes.

### Les résultats par domaine d'excellence :



### Les projets du domaine Agriculture, Agroalimentaire, Forêt :



\*2020 : Résultats non comparables

+ 3 200



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière

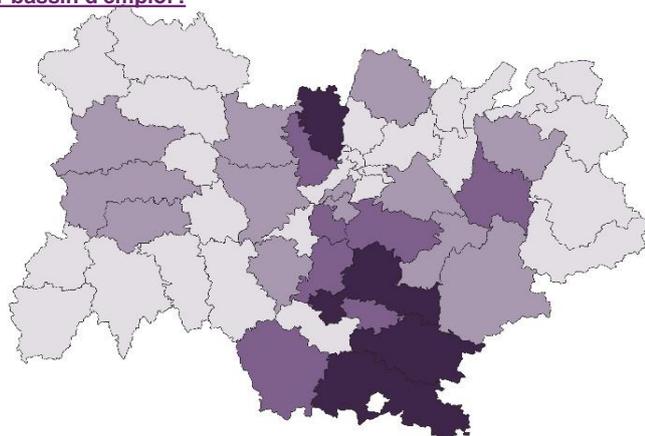


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

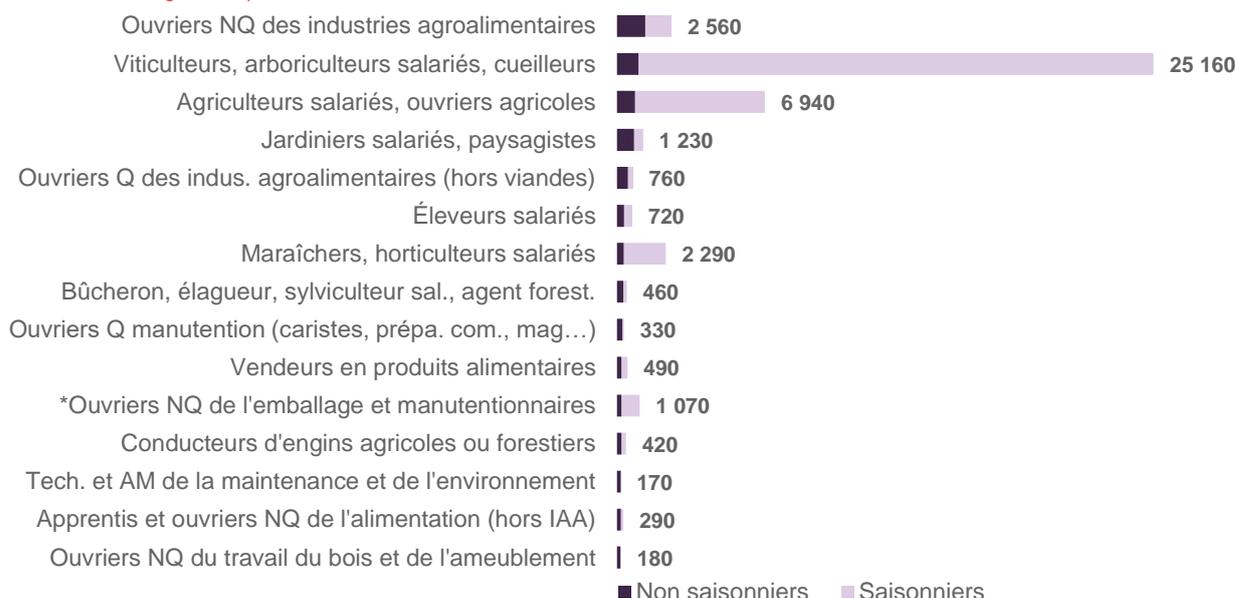
### Les projets du domaine Agriculture, Agroalimentaire, Forêt par bassin d'emploi :



## Agriculture, Agroalimentaire, Forêt

### TOP 15 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une \* font également partie du TOP 15 des métiers non saisonniers tous domaines confondus



### Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par volume de projets de recrutement jugés difficiles à pourvoir par les employeurs

	Projets 2021	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Domaine	Tous	
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	25 160	6 980	28%	44%	96%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	6 940	2 340	34%	53%	88%
Ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires	2 560	930	36%	61%	49%
Jardiniers salariés, paysagistes	1 230	820	66%	45%	36%
Maraîchers, horticulteurs salariés	2 290	770	34%	53%	86%
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	760	480	63%	77%	34%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	1 070	440	41%	49%	81%
Bûcherons, élagueurs, sylviculteurs salariés et agents forestiers	460	300	64%	61%	37%
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	420	250	61%	62%	52%
Éleveurs salariés	720	240	33%	55%	54%
Vendeurs en produits alimentaires	490	230	48%	54%	58%
Bouchers	210	190	90%	72%	31%
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	290	130	46%	60%	42%
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	170	130	74%	70%	0%
Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	180	120	65%	77%	11%

Lecture : "Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs" est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur ce domaine d'excellence. 28% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur ce domaine d'excellence contre 44% tous domaines confondus. Par ailleurs, 96% des projets de ce métier dans ce domaine sont liés à une activité saisonnière.

### MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2020, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 294 967 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 229 800 ont été interrogés cette année. Plus de 65 000 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

**Directeur de la publication :** Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Rédaction :** Service Statistiques, Etudes et Evaluation  
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Réalisation :** Services Statistiques, Etudes et Evaluation,  
Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes  
**Contact :** stat.ara@pole-emploi.fr

### EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'ensemble des publications sur :  
[pole-emploi.org/regions/auvergne-rhone-alpes/](http://pole-emploi.org/regions/auvergne-rhone-alpes/)

